

P. 488 *letor* ~~202~~
203



BULLETIN

DE

L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE

POUR L'ÉCHANGE DES PLANTES

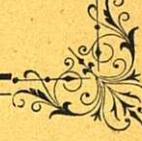
Seizième année 1905-1906



QUIMPER

Imprimerie ÉMILE COSQUER, 20, Rue Keréon

1906



BULLETIN

DE

L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE

POUR L'ÉCHANGE DES PLANTES



Seizième Année 1905-1906

LISTE DES ASSOCIÉS INSCRITS AU 1^{er} MAI 1906

1^o ANCIENS

M^{me} GYSERGER

MM. AULA ; BACH ; BÉCOURT ; BEHRENSSEN ; BERTRAND ;
BICKNELL ; BONATI ; BOUCHARD ; BRACHET ; BRUNEAU ;
CHARBONNEL ; CHEVALLIER ; COMAR ; CONILL ; COSTE ; DELMAS ;
DUFORT ; FAURE ; FÉLIX ; FOUILLADE ; FOURÈS ; GIRARD ;
GIRAUDIAS ; GIROD ; GROSS ; GUILHOT ; HERVIER ; IVOLAS ;
KOEHLER ; KREBS ; LÉVEILLÉ ; LINDBERG ; LORENZEN ; MARTELLI ;
MARTIN ; MARTY ; PAU ; PELLAT ; PERRET ; PETITMENGIN ;
PETRY ; REVOL ; REYNIER ; ROGÉZ ; ROUX ; DE SAULSES LARIVIÈRE ;
SENNEN ; SIMON ; SOMMIER ; SOULIÉ ; SUDRE ; VERGUIN.

2^o NOUVEAUX

MM. BEC, à Chevagny (Saône-et-Loire).

HUMBERT, à Rennes.

SAMPAIO, à Porto (Portugal).

RÈGLEMENT

1° *L'Association Pyrénéenne* a pour but de répandre dans les herbiers les plantes rares ou critiques de l'Europe. Elle n'admet à l'échange que les *phanérogames*, les *cryptogames vasculaires* et les *characées*,

2° Pour faire partie de l'association, il suffit d'en adresser au directeur la demande, accompagnée d'un mandat-poste de 2 fr.

3° Les personnes qui désirent prendre part à l'échange doivent adresser au directeur, le 10 octobre au plus tard, la liste des plantes qu'ils mettent à la disposition de l'association. Cette liste sera dressée *par ordre alphabétique*; elle indiquera le nom des auteurs, la provenance des plantes offertes, le nombre des parts disponibles et les défauts, s'il y a lieu. On n'y devra comprendre que des espèces intéressantes et exclure les plantes ubiquistes et toutes celles dont on ne peut fournir au moins 3 parts, à moins, dans ce cas, qu'il ne s'agisse de plantes d'une valeur exceptionnelle.

Le catalogue général, dressé d'après les listes individuelles, sera imprimé et distribué vers le 15 novembre à chacun des associés qui devront, dans la quinzaine, faire connaître leurs desiderata. Après avoir pris note des demandes, le directeur fera connaître à chacun, dans le plus bref délai, le nombre de parts à fournir de chaque espèce; l'envoi devra être fait immédiatement au directeur et lui parvenir avant le 15 janvier.

4° Les envois au directeur devront être faits *franco à domicile*, ne contenir que des plantes convenablement préparées, complètes, fleurs et fruits (autant que possible), bien représentées, chaque part accompagnée d'une étiquette et placée sur une feuille de papier dont la dimension n'excédera pas 46 c. sur 28. Les étiquettes donneront toutes les indications utiles, notamment le nom du collecteur, la station, la nature du sol, l'altitude, le pays, le département ou la province où la plante aura été recueillie. Elles devront être rédigées dans une langue courante et écrites en caractères romains.

Les parts d'une même espèce seront placées dans une feuille double portant lisiblement le nom de la plante qu'elle renfermera et le nombre de parts. Les plantes seront classées alphabétiquement comme la liste

qui devra toujours accompagner l'envoi et énoncera le nombre des parts envoyées.

5° Les plantes que le directeur jugerait indignes de figurer dans une collection, celles dont les étiquettes seront incomplètes, seront retournées à l'envoyeur; les parts incomplètes ou insuffisantes, à moins que cette déféctuosité n'ait été annoncée, seront réservées ou réunies, et les étiquettes des parts supprimées comptées comme plantes à l'expéditeur.

6° Il ne sera rien donné en échange des espèces envoyées que le directeur n'aurait pas demandées, à moins qu'il ne s'agisse de plantes d'une valeur exceptionnelle.

7° Les associés ne recevront que des plantes de leurs choix, mais l'arriéré de leur compte subira, chaque année, une retenue de 10 p. %.

8° Pour subvenir aux frais de toute nature et indemniser le directeur de ses peines et soins il sera prélevé sur chaque envoi 25 % de sa valeur en unités. Cette retenue sera augmentée de 5 % pour les envois qui n'auraient pas été effectués dans le délai réglementaire et ceux dans lesquels les clauses du règlement imprimées en italique n'auront pas été observées.

10° L'échange a lieu d'après la valeur attribuée à chaque plante dans le catalogue; le chiffre de 3 unités représentant la valeur ordinaire et pouvant être porté à 4, 5, 6 unités et même davantage, selon le degré de rareté. Le directeur aura le droit de réduire la côte annoncée si les échantillons ne répondent pas aux exigences légitimes de l'association.

La valeur en numéraire de chaque unité est fixée à 0, 05 centimes pour les associés et 0, 06 centimes pour les personnes étrangères à la société. Ces dernières acquitteront en outre les frais de port et d'emballage.

11° L'inscription d'une plante sur une liste d'offre est considérée comme un engagement à la fournir. En cas de refus sans motif sérieux il sera prélevé sur le reste de l'envoi une retenue égale à la valeur des exemplaires non envoyés; s'il s'agit d'un envoi entier, la retenue sera de 20 %.

12° La société publie chaque année, selon ses ressources, un bulletin contenant les noms des sociétaires, des renseignements et avis sur la distribution et des notes critiques sur les espèces distribuées. Ce

bulletin est distribué gratuitement aux adhérents qui ont payé la cotisation annuelle ainsi qu'aux acheteurs qui auront acquis au moins 200 unités. Son prix est de 2 francs pour les autres personnes.

13° Il n'est exigé des associés aucune cotisation. Mais le directeur accepte des contributions volontaires en argent. La valeur de ces dons est ajoutée au compte de ceux qui les ont fournis et leur est remboursée en plantes, ainsi que le droit d'entrée. Les associés n'ont d'autres frais obligatoires à supporter que les frais de port et d'emballage des colis qui leur sont destinés.

14° Le Directeur aura le droit de limiter le nombre des associés, il pourra aussi retenir les envois jusqu'après le paiement de la cotisation et des frais d'envoi.

Le Directeur,

L. GIRAUDIAS,
2, rue l'Arche de Noé, Orléans.

OBSERVATIONS

Le règlement que je publie à nouveau contient une modification importante ; la suppression de toute cotisation. J'ai trouvé que la charge pécuniaire qui incombait à chaque associé n'était pas proportionnée au bénéfice qu'il en retirait. Le seul moyen de répartir équitablement les charges était de remplacer la contribution en argent par une retenue proportionnelle.

J'ai dû aussi rétablir le droit d'entrée, car il est arrivé beaucoup trop fréquemment que des botanistes se sont fait inscrire, ont occasionné par cela-même des frais de correspondance et n'ont ensuite pris part à aucun échange.

Ce droit d'entrée, comme les contributions volontaires en argent, s'il nous en est envoyé, seront remboursés en plantes, de façon à ce que les associés n'aient d'autres frais à supporter que ceux de port et d'emballage.

Nous comptons que nos associés voudront bien nous savoir gré de ce sacrifice et nous amener, non seulement de nouveaux participants, mais aussi des correspondants qui, ne pouvant échanger, mais acquérir les doubles disponibles, nous permettront ainsi de rentrer dans nos déboursés.

Le Directeur,
Giraudias.

NOTES CRITIQUES SUR LES PLANTES DISTRIBUÉES

N° 351. — **Viola sudetica** Willd. var. *stenophylla* Sud. ;
V. gracilis de Martr.-Don. ! *Flor. Tarn* p. 87, non Sibth. et Sm. ;
V. gracillima (Chatenier) R. et F. *Fl. Fr.* III p. 54, *ex pte.*

Tiges grêles, couchées à base, puis dressées, de 2-4 décimètres ;
feuilles espacées, les moyennes et les supérieures lancéolées ; pédon-
cules très longs ; sépales plus longs et plus étroits que dans le type ;
éperon long et grêle ; pétales plus étroits ; capsule plus anguleuse,
plus aiguë au sommet.

Hab. — *Tarn* : Montagne-Noire, à Nou (Martrin-Donos) ; col
de la Bassine, près de Lacaune (Sudre).

La plante que je distribue est exactement celle que Martin-Donos
appelait *V. gracilis* ! elle est bien distincte de celle que MM. Rouy
et Foucaud ont décrite sous le nom de *V. gracillima* Chatenier, à
laquelle ils attribuent une hauteur totale de 10-12 cent., des feuilles
larges, à lobes courts, des pétales larges, etc..

H. SUDRE.

N° 352. — **Sagina neglecta** Jordan, *Observations*, 3^e fragment.

Dans le Bulletin de l'année dernière, une Note de M. Giraudias
appelait l'attention sur le *Sagina mediterranea* Jord., qui est un
curieux intermédiaire entre *S. apetala* et *S. maritima*. Après notre
honoré et cher directeur, je dirai quelques mots d'un autre congénère
croissant aussi à Marseille. Aucun botaniste n'avait signalé en
Provence un *S. ciliata* qui répondit au *S. neglecta* Jord., plante dont
les spécimens authentiques manquent, il est vrai ; toutefois assez clai-
rement décrite :

« SAGINA NEGLECTA. Je n'en ai vu que quelques pieds provenant des
« environs de Lyon. Se rapproche beaucoup des *S. apetala* et *S. patula*.
« Elle est plus raide dans son port. Feuilles plus courtes, d'un vert
« obscur, souvent presque canaliculées en dessus, terminées par une
« arête assez forte, rarement un peu ciliées vers la gaine. Sépales
« extérieurs larges, ovales, munis d'une large bordure membraneuse,
« terminés par une pointe assez forte, dressée, très peu inclinée et
« non pas recourbée comme dans les *S. apetala* et *S. patula*, écartés

« de la capsule à la maturité, mais non étalés en croix. Pétales très « petits (aussi petits que dans les *S. apetala* et *S. patula*), cunéi- « formes à la base, très élargis au sommet, tronqués ou obtusément « émarginés. Etamines à filets très dilatés inférieurement. Capsule « ovale, ne dépassant pas les sépales. Graines plus grosses que celles « du *S. patula* et doubles de celles du *S. apetala* ; leur sillon est large « et peu profond. » (Jord., *op. cit.*)

Ce sont bien là, autant que j'ai pu m'en rendre compte, les particularités distinctives de mon *Sagina* récolté à Mazargues, près de Marseille, au pied des murs, pendant le printemps et l'été 1904 et 1905. Il doit exister ailleurs sur le littoral et même dans l'intérieur des terres ; Loret et Barrandon, *Flore de Montpellier*, à la suite de l'indication, pour l'Hérault, de l'habitat du *S. ciliata*, ajoutent : « sans doute dans beaucoup d'autres localités où l'on n'a pas su encore le distinguer du *S. apetala* ».

Une forme identique, selon moi, au *S. neglecta* a été décrite plus tard sous le nom de *S. ambigua* : « Glabre. Tiges étalées-redressées. « Feuilles linéaires-en alène, mucronées, en gouttière en dessus. Pé- « doncule droit. Sépales égalant la capsule, ovales-oblongs, obtus ou « presque aigus, ouverts, non étalés à la maturité du fruit, à pointe « ouverte dans la fleur, recourbée en fruit. Pétales très courts, « comme avortés. » (Lloyd, *Flore de l'Ouest.*)

Si, afin de vérifier l'identité, on compare, comme je l'ai fait, la plante de Marseille avec le *S. ambigua*, on verra qu'il n'existe absolument pas de différence sérieuse en dehors de la glabréité chez la plante de l'Ouest et d'un fort léger pilosisme glanduleux sur les pédoncules de celle de Marseille. Quoique j'aie examiné un très grand nombre d'exemplaires de mon *Sagina*, aucun n'est dépourvu, à vrai dire, de ladite pubescence glanduleuse mieux visible à la loupe qu'à l'œil nu. Mais la glabréité du *S. ambigua* est-elle réellement constante ? Non, car on lit dans l'*Essai de Géographie Botanique de Belle-Ile-en-Mer*, par M. Gadeceau, 1901-1903 : « La variété *ambigua* montre « parfois quelques poils glanduleux sur les jeunes pédoncules, et cela « sur des échantillons reconnus par M. Lloyd lui-même ; elle est « très ambiguë. » Un tel aveu est à rapprocher de la remarque inverse faite par Jordan : « Le *S. patula* a presque toujours le calice « et le haut des pédoncules munis de glandes ou de poils glanduleux,

« cependant on le trouve glabre quelquefois. » Loret, *Glanes d'un botaniste*, Bull. Soc. Bot. de Fr., 1859, dit qu'il a remarqué, à Ax (Ariège), « sur le même pied de *S. patula*, des pédoncules entièrement « glabres et des pédoncules glanduleux, ce qui s'oppose à la possibilité « d'établir des variétés pour un pareil caractère. »

Donc, le défaut de glabréité chez le *S. neglecta* n'empêche d'aucune manière sa réunion au *S. ambigua*; et, comme la création de l'espèce jordanienne *neglecta* date de septembre 1846, il est juste de maintenir l'épithète princeps, en appelant le *Sagina* de Marseille : *S. ciliata* Fries (*S. patula* Jord.) var. **NEGLECTA**. avec, pour synonyme : var. *ambigua* (*S. patula* var. *glabra* Lloyd, 5^e édit. de la *Flore de l'Ouest*).

Alfred REYNIER.

N° 353. — **Genista Cazorlana** O. Deb. et Rev.

(Bull. ac. géog. bot. 1905, p. 65).

E grege *G. cinerete* DC., sed valde distincta caulibus parvulis, subcaespitosis, 1-8 centim. altis., striatis, tuberculatis, glabris, fusco-brunneis, parum ramosis, novellis incano-sericeis; foliolis minutis 5-6 mm. long. 1-1 1/2 mm. lat. lineari-lanceolatis, infra fasciculatim e tuberculo nascentibus, floralibus linearibus apice parum arcuatis, utrinque sericeis; floribus aurantiacis, solitariis, rarius geminis, 4-8 apice ramorum congestis, brevissime lanceolatis tubum superantibus, vexillo ovato-rotundato dorso villosa sericeo, alis glabris; legumine parvo ovali lanceolato, monospermo, villosa maturitate nigrescente 6-8 millim. longo, 4-5 millim. lato, valde aristato, arista 5-6 mm. longa.

Hab.; Espagne; Prov. de Jaen: Sra. de Cazorla; prov. de Grenade: Sra. de Cuarto, Sra. de Castril.

L. G.

N° 354. — **Trifolium campestre** Schreb. v. *brachypodum* Alb.

Capitules sessiles ou subsessiles; tiges raides, droites (Albert, in litt.).

L. G.

N° 355. — **Sibiraea croatica** Degen.

in Magy. Botan. Lap. (Bullet. bot. hongrois) 1905 p. 275.

L'une des plus importantes découvertes faites en Europe dans les dernières années, au point de vue phytogéographique, est sans doute la découverte d'un nouvel arbuste, d'un représentant du genre

monotype *Sibiraea*, qui n'était connu jusqu'ici que de la Sibérie (Mt Altai) et du Tian-Schan (voir : *Wettstein*, Oest. bot. Zeit. 1905, p. 441, *Ascherson*, Sitzungsber. d. Ges. naturf. Freunde Berlin 1905, p. 220-222 et Verh. d. bot. Ver. Brandenb. 1905).

Le *S. croatica* a été découvert au mois de juin 1905 par mon préparateur *Etienne Kocsis* sur le sommet du mont Velnac, près de Carlopage, en Croatie (chaîne du Velebit), je l'ai recueilli moi-même un mois plus tard sur la même localité; quelques semaines plus tard, la même plante a été découverte encore par *M. O. Reiser*, directeur du Musée à Sarajevo, sur le mont Cabulja Planina, en Hercegovinie.

La plante européenne diffère du type *S. laevigata* (L.) par son port nain, tortueux, par ses feuilles plus petites et moins glauques, par la forme des dents du calice et par les dimensions de ses fruits et semences. Les différences n'étant que relatives, elle représente plutôt une race (sous-espèce) occidentale, qu'une espèce distincte du *S. laevigata* (L.).

Les échantillons distribués proviennent de ma propre récolte sur sa première station en Europe.

D^r A. de DEGEN.

N^o 356. — ***Centaurea crithmifolia*** Vis.

Fl. Dalm. II. p. 90 (1897).

Espèce rarissime endémique au petit Scoglio (rocher) Pomo, inhabité, situé entre la Dalmatie et l'Italie. Elle manque presque dans tous les grands herbiers, car elle n'a été recueillie que deux fois. M. le D^r *Botteri*, qui l'a découverte et a envoyé un pied à M. le Prof. *Visiani*; j'ai vu ce pied dans son magnifique herbier à Padoue, il n'est pas encore bien épanoui. Elle a été rapportée en 1892 par l'un de mes confrères hongrois, M. *Alex. Parlicseck* (Palyi), en 4 pieds bien développés, dont quelques capitules portaient déjà des fruits, en sorte que nous avons pu établir une description et donner une figure de ses achaines (Term. tud. Kozl. 1898, Potf. p. 130), inconnus jusqu'alors.

Fait bien remarquable, cette plante succulente, glutineuse, aromatique se trouve, sur sa localité, unique et très restreinte, en compagnie d'une autre espèce de ce genre, aussi très rare (deux stations seulement !) et voisine : du *C. Friderici* Vis., qui se distingue pourtant au premier coup d'œil par son indument blanc, tomenteux.

D^r A. de DEGEN.

N° 357. — **Centaurea Haynaldi** Borbas.

ap. Vukot. in Rad jugosl. Akad. 1880.

Plante rare endémique aux montagnes de la Haute Croatie et de la haute Carniole (selon *Hayek*). Les échantillons distribués proviennent de la localité classique, le mont Plisivica sur Korenica, près de la frontière bosniaque, où cette espèce a été découverte par feu M. le Prof. *V. de Borbas*. L'année passée, je l'ai rencontrée aussi sur le mont Stirovac (Badany) dans la chaîne principale du Velebiti, partout cette plante naine, croissant toujours en grande touffes terminées par un bouquet de grands capitules roses, est un ornement magnifique des décombres herbeux dans la région alpine de ces montagnes.

Nos confrères occidentaux apercevront les différences saillantes qui existent entre cette espèce et le *C. Gaudini Reut. (bracteata Scop.)* que j'ai eu également la chance d'observer dans sa localité classique (M. Grigna, près de Lecco, en Italie septentrionale), avec lequel on l'a voulu réunir. Les capitules grands, les tiges feuillées jusqu'aux calathides, la couleur brun clair des écailles (aussi sur le vif!) le distinguent au premier coup d'œil nettement du *C. Gaudini Reut.*, dont les écailles blanches argentées sur le vif brunissent dans les échantillons desséchés.

D^r A. de DEGEN.

N° 358. — **Crepis Kitaibelii** Froel.

ap. DC. Prodr. VII. p. 168.

Plante rarissime (voir *Nyman*, Consp. p. 456), qui n'a été retrouvée, depuis sa découverte par M. *Kitaibel*, depuis plus d'un siècle, et qui manquait à tous les herbiers excepté celui de *Kitaibel* à Budapest et celui de *Willdenow* à Berlin, lequel l'avait reçue de *Kitaibel*. Les échantillons distribués ont été recueillis sur la localité classique (Stirovacka Pojana dans la chaîne du Velebit, en Croatie), ils sont absolument identiques aux échantillons originaux de l'herbier *Kitaibel*. Nous soulignons cette observation, car la diagnose donnée par *Froelich* (l. c.) et *Neidreich* (Veg. Verh. v. Croat. p. 96), n'est pas exacte quant à l'indument des calathides et la couleur de l'aigrette. Je peux signaler ici trois nouvelles stations de cette plante: le mont *Sveto Brdo* (Monte Santo), *Badany* (Malovan) et *Stirovac* dans la chaîne principale du Velebit, où je l'ai trouvée l'année passée; partout elle est assez rare et comme elle croît en société avec le *Leontodon hastilis*, avec lequel elle a une ressemblance frappante du port, il n'est pas facile de l'apercevoir.

D^r A. de DEGEN.

N° 359. — **Filago neglecta** DC.

Depuis 1835, date à laquelle Soyer-Willemet décrivait pour la première fois cette nouvelle espèce, par lui rencontrée sur les grès bigarrés autour de Badonvillers (Meurthe), bien des notes ont été publiées sur le *Filago neglecta* DC. Sa synonymie est abondante, on y voit cette plante, de *Gnaphalium* S. Wil. devenir *Oglifa* Godron, puis *Filago* DC, enfin F. Gérard en faisait un *Logfia*. De plus son identité n'est pas établie sans conteste, Billot, Flora 1847, p. 165-167, prétendait que notre *Filago* était un hybride dont les parents auraient été les *Filago gallica* et *Gnaphalium uliginosum*, en conséquence, notre auteur lui donnait le nom de *Gn. Gallico-uliginosum* (loc. cit.) Cette hypothèse, en grande partie, basée sur l'observation, exacte d'ailleurs, que dans la plupart de ses habitats le *F. neglecta* voisinait avec les *Gn. uliginosum* et *F. gallica*, souleva des objections sérieuses, dont les deux principales furent celles de Crépin et de F. Gérard.

Ces deux botanistes faisaient observer très judicieusement, que dans certaines localités, où abondait le prétendu hybride, les deux parents, ou d'autres fois un des deux parents seulement, faisait défaut. Je reproduirai ici, à titre de documentation, la note de Crépin (in « Notes sur quelques plantes rares ou critiques de la Belgique » Bruxelles 1859, 1^e fascicule) où page 16 il dit :

« Le *F. neglecta* DC. se rencontre sur plusieurs points de l'étage schisteux situé au midi de la longue bande calcaire de la Famenne : Verdenne (vers Marche), On, Rochefort, Hamerenne. Au nord de ces calcaires, sur un autre étage argilo-schisteux, on le voit à S^t Remy et à Ciergnon.

« Les auteurs qui ont écrit sur ce *Filago* ont toujours conservé quelque doute sur sa légitimité comme espèce, et plusieurs y ont vu un hybride du *F. neglecta* et du *Gn. uliginosum*. Quant à moi je l'ai étudié depuis plusieurs années, je l'ai souvent vu croître solitaire et en abondance, et l'ai toujours observé avec des graines fertiles, je ne puis le considérer comme un produit hybride. Je dois ajouter que le *F. gallica* manque absolument dans nos régions et qu'en outre sa présence en Belgique est très douteuse. »

L'abbé Gérard (notes sur quelques plantes des Vosges, Toulouse 1890, p. 84-85) dit aussi : « Dans les champs de Gruicy-les-Surance, où j'ai rencontré le *F. neglecta* en abondance, je n'ai pas vu un seul

ped de *F. gallica*, et si on y trouve le *Gn. uliginosum*, c'est en moins grande quantité que le *F. neglecta*, d'autre part, aux environs de Rambervillers et de Châtel, où le *F. gallica* et le *Gn. uliginosum* croissent et fleurissent abondamment ensemble, je n'ai pu trouver malgré toutes mes recherches, rien qui approchât du *F. neglecta*. Celui-ci est donc, non pas un hybride, mais une espèce distincte, dont les stations connues jusqu'ici sont peu nombreuses, il est vrai, mais qui est assez commune dans celles où on le rencontre. »

« M. Rouy, Fl. de France, 8, p. 178, fait observer que le *F. neglecta*, se rencontrant généralement dans l'aire des *F. gallica* et *Gn. uliginosum*, il y a, semble-t'il, un cas analogue à ceux que nous avons cités à plusieurs reprises pour d'autres genres de plantes non hybrides, identiques ou presque identiques à des formes hybrides. »

Faut-il voir dans le *F. neglecta* un hybride fixé, comme mon savant ami, M. le Dr J. Briquet, l'a montré pour le *Lamium hybridum* Vill ? Pour ma part, je souscris absolument à l'opinion émise par MM. Crépin et F. Gérard et je regarde jusqu'à preuve du contraire le *F. neglecta* comme une espèce légitime. A l'appui de ces observations, j'ajouterai que MM. Bonati le recherchèrent vainement dans des champs où abondaient les deux parents, autour de Conflans (Haute-Saône).

Depuis trois ans que je retourne régulièrement visiter la station, longtemps unique, le « loco classico » de Badonvillers et la station de Pexonne qui lui est contiguë, j'ai souvent observé que le *Filago neglecta* était plus abondant dans les endroits où l'un ou l'autre des deux parents manquait, parfois même tous les deux. Le *Gnaphalium uliginosum* étant très abondant et très touffu semblait d'après les conséquences du « *Struggle for life* » avoir chassé notre *Filago*.

Toutefois ces observations sont-elles suffisantes pour rejeter à toujours l'hypothèse de l'hybridation ?— Trois ordres de faits s'imposeraient encore pour trancher la question. Il faudrait, ou rechercher l'hybride authentique et incontestable des deux parents présumés, ou bien le reproduire artificiellement et procéder à une comparaison des produits obtenus avec le *F. neglecta* DC. type, enfin l'histologie, si utile dans certains cas analogues, pourrait ici peut-être jeter quelque lumière sur ce problème, c'est cette étude histologique que j'ai entreprise, et dont je vais vous entretenir très sommairement.

Grâce à l'examen de nombreuses coupes, pratiquées à différentes hauteurs, dans de nombreuses tiges de ces divers *Gnaphalium* et *Filago*, j'ai pu constater, d'après la structure histologique seule, que le *F. neglecta* DC. n'a rien d'intermédiaire entre celle du *Gn. uliginosum* et celle du *F. gallica*, il a une structure très voisine de celle du *Gn. uliginosum*. Je n'entrerai pas dans les détails, je ferai remarquer simplement la présence de fibres chez les *Gn. uliginosum* et le *F. neglecta*, la moëlle relativement très développée chez ces deux espèces, les portions lignifiées de moindre étendue, chez *F. gallica*, au contraire, une moëlle très réduite, des portions lignifiées très développées, pas de fibres.

Il semble donc résulter de là qu'on aurait affaire à une espèce légitime, sans aucune apparence d'hybridation, que trahirait une structure, au moins partiellement intermédiaire, ce que l'on observe assez fréquemment chez les hybrides. De plus, ces analogies de structures histologiques feraient de notre *Filago* un *Gnaphalium*, et le nom de Soyer-Willemet (1835) devrait être restitué à la plante litigieuse qui deviendrait ainsi le *Gnaphalium neglectum* Soyer-Willemet!

Pour terminer, je crois bon d'indiquer à nouveau nos stations lorraines, à seule fin de rectifier certains erratas qui se sont glissés dans des ouvrages très importants sur la Flore française.

M. et M.; la station type est: Badonvillers (M. et M.) sur les confins du département des Vosges, en plein grés bigarrés (Soyer-Willemet).

Celle de Pexonne qui lui est contiguë, végète sur le muschelcalc (Briard). Dans ces deux localités le *F. neglecta* DC. croît en compagnie des *Gn. uliginosum* et du *F. germanica* !

Jamais la plante n'a été rencontrée aux environs de Nancy comme l'indique M. Rouy, Fl. France, T. 8, p. 177, ligne 33^e. Dans cette même ligne 33 il faut remplacer « Péronne » par Pexonne (M. et M.)

Vosges : Environs d'Epinal :

1° Vallon d'Olima, sur le grés bigarré (T. Briard) ;

2° Entre Epinal et les Forges, dans les champs de pommes-de-terre, sur le bord de la route de la Bourriure (D^r Berher).

Ces deux localités sont sur le grés bigarré, et le *Filago* y cohabite avec ses 2 prétendus parents.

Enfin une troisième localité très abondante est celle indiquée par M. l'abbé Gérard, à Gruy-les-Surance (également sur les grés

bigarrés, qu'il semble affectionner, en Lorraine du moins). Outre ces stations, le *F. neglecta* DC. a été trouvé dans la Saône-et-Loire (Montjeu près Autun : Grognot), en Corse (environs de Corte : Burnouf) et dans le Tarn (Moularès : Martrin-Donos).

Crépin (loc. cit.) l'a rencontré dans plusieurs localités de la flore belge; Archangeli compend. Fl. Ital. p. 379 l'indique en Toscane; elle se rencontre encore dans le Frioul (Cf. Rouy, Fl. F. loc. cit.).

M. PETITMENGIN.

N° 360. — **Helichrysum Stoechas** L. Var. *pendulinum* Conill.

Variation tenant de la variation *procumbens* GG. (*H. brachycladum* Jord et Fourr.) et de la variation *syncladum* Jord et Fourr. Comme dans l'*H. brachycladum*, les feuilles sont linéaires, vertes en dessus, les tiges rampantes, les calathides à petit corymbe compact. Comme l'*H. syncladum*, elle a les feuilles courtes, réfléchies, appliquées et très nombreuses surtout à la base, les rameaux un peu ascendants et souvent tortillés et enchevêtrés. Son caractère particulier est que les tiges sont plus ou moins serrées les unes contre les autres et pendent vers le sol, perpendiculairement à la racine qui est profondément enfoncée dans les rochers. Habitat. Rochers maritimes du littoral à Argelès-sur-mer (Pyrénées-Orientales). — Juin.

L. CONILL.

N° 361. — **Jurinea humilis** DC. v. *scaposa* Lev. (deux exc. bot. nord Espag. p. 24).

Scapes allongés atteignant de 3 à 8 centimètres (*J. humilis* v. *subscaposa* Deb.).

A typo differt caule simplici, monocephalo, 7-8 centim. alto, plus minusve cano tomentosis, folia radicalia superante.

(Cf. Hervier in Bull. Ac. géog. bot. 1905, p. 103).

L. G.

N° 362. — **Pyrethrum Debeauxii** Deg. Herv. et Rev. (Bull. Ac. géog. bot. 1905, p. 99).

Annum *radice* tenui, fusiformi, subsimplici, oblique descendente monocephala; *caulibus* dascendentibus vel erectis subsimplicibus vel parce a basi ramosis, nanis digitalibus, superne nudis, tota longitudine hirsutis; *foliis* villosis longiuscule petiolatis, *petiolis* lamina vix brevioribus basin versus dilatatis; *lamina* circum-

scriptione oblonga, in lacinias lineares angustas, obtusiusculas palmati-vel (lacinulis adjectis) pinnatisectis, *anthodii squamis* externis triangularibus, acutis superioribus oblongis, obtusis, dorso viridibus, margine et apice late fusco-scariosis, supra præcipue versus apicem et margines hirsutis; *flosculorum* radiantium, femineorum, fertilium ligula alba late elliptica apice retusa vel emarginata tridentata anthodio sublongiore, flosculis disci luteis demum purpurascensibus, *receptaculo* convexo epalaceo, glabro punctato, *acheniiis* (junioribus) obconicis paulo compressis, glabris, fuscis, apice rotundatis, utrinque seriis subquinis percussis, *pappo* vel *coronula* nulla.

Hab: Espagne, prov. de Jaen: Sra Castril, rarissim. Planta nana, certe annua, nam ad collum cotyledones vel earum rudimenta adsunt. facie *anthemidis* cujusdam a congeneribus *acheniiis ecoronulatis* valde diversa et in genere paradoxa. Habitu quodam modo juvenilem quoque (non ramosum) *P. fuscatum* (Dsf.) Wild. algeriensem revocat, pappo tamen deficiente, indumento, foliorum forma statim discernenda. Achenia radii magis curvata, latiore interiore quadriaristata, exteriori quinquestriata, cæterum illis disci similibus.

L. G.

N° 363. — **Gentiana austriaca** A. et S. Kern. forma *Grundliana* Degen.

in Magyar Botan. Lapok. (Bullet. botan. hongrois) III. 1904 p. 9.

Forme remarquable par les fleurs apicales toujours et souvent encore quelques autres terminales des branches latérales pleiomères, (hexamères, heptamères, même octomères !) quant aux parties des corolles et des calices, tandis que les autres fleurs sont régulièrement pentamères.

On serait tenté de considérer cette anomalie comme un cas tératologique, si, une observation poursuivie depuis plusieurs années sur quelques centaines d'exemplaires, ne nous avait démontré que cette anomalie était *constante* et qu'elle se trouvait dans tous les pieds naissants sur le mont «Pilishegy» près de Budapest, en Hongrie, et si nous ne connaissions pas des cas analogues où cette anomalie de la fleur terminale est constante (p. e. dans le fameux *Saxifraga florulenta* Moretti ; dans celui-ci, il est vrai, la pléiomérie

s'étend à toutes les parties de la fleur, tandis que l'appareil sexuel est toujours normal chez la *Gentiana austriaca* f. *Grundliana*). Cette forme se distingue du type en outre par ses semences, sensiblement plus petites, d'une couleur brun clair. (dans le *G. austriaca* brun de châtaigne).

D^r A. de DEGEN.



RECTIFICATIONS

Aconitum paniculatum Lam. (de l'Orne) me paraît une forme de
l'*A. Napellus* ? peut-être l'*A. pyramidale* Mil. L. G.

Cnidium cuneifolium (d'Italie) est *Hladnickia golacensis* K.
Degen.

Illecebrum verticillatum (du Cantal) est *Corrigiola littoralis*.

Carex acuminata W. (du Loir-et-Cher, 1898) est, d'après M.
Gross, *C. filiformis* + *paludosa* v. *spadicea*. Roth.

HERBIERS DE PHILIPPOPOLI

Tous les sociétaires dont nous avons sollicité le concours pour la formation d'un herbier d'études destiné au collège français de Philippopoli ont répondu à notre appel. Grâce à leur générosité nous avons pu adresser à M. Rouet, professeur d'histoire naturelle, cinq gros paquets contenant plus de 1000 espèces. M. Rouet nous charge d'être son interprète auprès de nos aimables confrères pour leur exprimer ses vifs remerciements, ainsi qu'aux botanistes étrangers à la société (MM. Prince Roland Bonaparte, L. Brevière, Ch. de Touzalin) qui ont bien voulu nous aider dans cette œuvre scientifique.

L. G.

La société a distribué en 1905-1906, 405 plantes (espèces, variétés) qui n'avaient encore figuré sur aucun de ses catalogues.

NÉCROLOGIE

Nous avons eu le regret de perdre un ami de longue date et un sociétaire de la première heure : M. G. Vidal, décédé à Plascassiers (Alpes-Maritimes), le 20 septembre 1905. Bien que ses occupations ne lui aient pas permis, depuis quelques années, de prendre part aux échanges, il avait tenu à conserver son titre de sociétaire et à payer sa cotisation jusqu'à la fin.

Le Directeur,
L. GIRAUDIAS.